

PLAN NATIONAL CANICULE

Recensement 2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Plan National Canicule, des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables, isolées, doivent être engagées. Le Maire est donc chargé en ce qui le concerne de procéder au recensement de ces personnes et de les inscrire sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie.


Ce registre a pour finalité exclusive d'organiser en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet, un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Si vous avez au moins 65 ans ou si vous avez 60 ans et êtes reconnu(e) inapte au travail ou si enfin vous êtes handicapé(e), vous pouvez solliciter votre inscription au registre.

Le décret prévoit également qu'un tiers puisse inscrire des personnes âgées qui ne manifesteraient pas leur opposition.

Vous voudrez bien renvoyer le coupon-réponse ci-dessous dûment complété le plus rapidement possible à la Mairie si vous désirez être aidé(e).

* Les formulaires d'inscription sont toujours disponibles à la Mairie *

 Coupon-réponse pour l'inscription au fichier de la commune de LA FORESTIERE en vue de bénéficier de l'assistance en cas de crise caniculaire

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Votre situation :

- 65 ans et plus
- 60 ans et reconnu(e) inapte au travail
- handicapé(e)

Personne de l'entourage à prévenir en priorité :

Téléphone :

Service intervenant à domicile (le cas échéant) :

Autres observations utiles :

Fait à.....le.....

Signature